



Guadeloupe, le 02 octobre 2023

1

# Lettre Ouverte à :

Monsieur Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Monsieur Le préfet de Guadeloupe  
Monsieur le directeur de la DAAF de Guadeloupe  
Mesdames et Messieurs les sénateurs et députés de Guadeloupe  
Monsieur Le président du conseil régional de Guadeloupe  
Monsieur le président du conseil départemental de Guadeloupe  
Mesdames, Messieurs les maires de Guadeloupe  
Mesdames, Messieurs les présidents d'EPCI de Guadeloupe  
Madame la directrice EPLEFPA de Guadeloupe  
Mesdames, Messieurs les Secrétaires Généraux des Organisations Syndicales de Guadeloupe  
Mesdames et Messieurs de la Presse

A vous tous responsables de l'Education de nos enfants,

Sachez d'ores et déjà qu'à partir d'aujourd'hui, lundi 02 octobre 2023 et dans une volonté de renforcement de l'action entreprise par les élèves du Lycée agricole de Guadeloupe, les portes et abords du Lycée Agricole seront entièrement bloqués. Tracteurs, camions, tractopelles, palettes, roues et autres équipements de blocage feront leur travail. Derrière eux, soudés et déterminés, s'élèveront comme un seul Homme, élèves, **papa é manman zanfan, gran anman, gran apa, jèn doubout**, familles et alliés, agriculteurs et alliés, soucieux de l'avenir de leur progéniture pour réclamer leurs droits et dus et les sauver de vos desseins machiavéliques leur promettant une mort assurée !

## KIJAN NOU RIVÉ LA ?!!!!

**Pour des revendication tellement criantes et légitimes des élèves du Lycée Agricole de Guadeloupe :**

- DES PRESSIONS ET HARCELEMENTS EXERCES PAR LA DIRECTION SUR LES ELEVES ;
- UNE MAUVAISE ORGANISATION ET UNE ABSENCE DE PLANIFICATION ET DE VISION STRATEGIQUE ;
- UNE MAUVAISE GESTION FINANCIERE ;
- UNE INADEQUATION DANS LE REMPLACEMENT D'ENSEIGNANTS ABSENTS ;
- DES FORMATIONS SANS PLATEAU TECHNIQUE, MATERIELS ET MOYENS PEDAGOGIQUES ADEQUATS ;
- PAS D'ACCES AU *PRONOTE* ;
- DES DYSFONCTIONNEMENTS ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES
- UNE ABSENCE D'AIDE FINANCIERE POUR LES ETUDIANTS ;
- UNE ABSENCE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENCADREMENT ET UN MANQUE D'OUVRIERS ;
- UNE ABSENCE D'ACCOMPAGNEMENT DIGNE ET SERIEUX DES ELEVES EN SITUATION D'HANDICAP ;
- DES REPAS EXECRABLES DE LA CANTINE SCOLAIRE, SERVIS ET RESSERVIS PLUSIEURS JOURS D'AFFILEE ;
- UN CADRE DE VIE ET D'ACCUEIL DEGRADE DEPOURVU D'HYGIENE ET DE SECURITE ET DE BIEN-ETRE ;
- UN MANQUE IMPORTANT D'INFRASTRUCTURES ET UNE VETUSTE GENERALE DU LYCEE AGRICOLE DE GUADELOUPE ;
- UN MANQUE D'ENTRETIEN GENERAL DES LOCAUX ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ;
- DES BATIMENTS & LOCAUX INSALUBRES, VETUSTES NECESSITANT TRAVAUX DE REHABILITATION ET MISE AUX NORMES ;
- DES EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES DEFECTUEUX CAUSANT DE HAUTS RISQUES DE SANTE, D'HYGIENE ET DE SECURITE ;
- UN RESEAU WIFI INEXISTANT POUR LES INTERNES ;
- DES SALLES DE COURS NON CABLEES, DEPOURVUES DE VIDEOPROJECTEURS ;
- UNE NON-PREPARATION AUX EXAMENS TELS LE CACES ENTRAINANT L'ECHEC DE LA MOITIE DES ELEVES EN 2022 ;
- SOUFFRANCE ET MALTRAITANCE ANIMALE SUR LES ANIMAUX DE L'EXPLOITATION (ABSENCE DE SOINS, ALIMENTS SOUILLES)

## UN LYCÉE AGRICOLE SOUS TUTELLE DE L'ÉTAT ET À LA CHARGE DE LA RÉGION

Faudrait-il vous le rappeler : qui gère les lycées agricoles ? Qui gère l'unique Lycée agricole de Guadeloupe ?

L'enseignement agricole est le deuxième dispositif éducatif en France. Il est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF de Guadeloupe)

assure la mission d'Autorité Académique pour l'enseignement agricole (organisation des examens, gestion des personnels et des moyens relevant de la compétence de l'État).

La Région Guadeloupe a la charge des lycées, des établissements d'éducation spéciale et des lycées professionnels maritimes, en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement (*article L214-6 du Code de l'Éducation*).

## **VOUS FAITES VOTRE SHOW ET N'AVEZ QUE FAIRE DE NOTRE JEUNESSE !!!**

« **Une mobilisation de futurs acteurs du Milieu agricole alors que se tient depuis ce matin la 2ème édition des journées de l'agroBusiness organisée par CAP EXCELLENCE, l'occasion d'échanger avec les agotransformateurs du Pays. Au programme ...** »

Voilà par quelle phrase de transition, la journaliste de Guadeloupe 1ère lançait le reportage sur l'AgroBusiness, après la diffusion de la mobilisation des élèves du Lycée Agricole de Guadeloupe, ce vendredi 30 septembre 2023.

Le décor est planté ! Et ce sentiment d'amertume, de colère et de révolte ne peut qu'animer les cœurs et esprits des parents et des élèves du Lycée Agricole de Guadeloupe...soi-disant futurs acteurs du Monde Agricole...

Vous ne faites en réalité que cela : éblouir yeux et esprits de nos parents, abreuver notre population de Guadeloupe, de mensonges, **vèglaj**, slogans, promesses, alors qu'en réalité votre dessein n'est que de briser nos enfants, annihiler leurs espérances, assoiffer, affamer notre jeunesse de Guadeloupe et les **zombifier**. Et vous serez les premiers en définitive à les critiquer, les mépriser, et nous condamner !

**Mars 2022** : Présentation du Plan d'actions interministériel pour la Jeunesse, inscrit comme une marque indélébile sur le site de la Préfecture de Guadeloupe, annonçant parmi les 65 grandes actions en tout genre :

Dans son **chapitre 1.1** intitulé **Permettre une formation dans les meilleures conditions possibles à tous les stades de la formation**

- **Action 1** : 145 millions d'euros de travaux prévus sur les lycées dont 67 millions d'euros sur les crédits du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) et 43 millions d'euros sur les crédits du fonds européen de développement régional (FEDER) entre 2021 et 2027 ;
- **Action 2** : Poursuivre le développement des outils numériques dans les apprentissages éducatifs ;
- **Action 7** : Renforcer l'accompagnement des jeunes pour favoriser leur insertion ;
- **Action 9** : Lutter contre l'illectronisme ;
- **Action 10** : Travailler à l'harmonisation et à la transparence des financements disponibles pour les jeunes aux formations, ainsi que sur les aides à la prise en charge des frais connexes ;

Dans son **chapitre 2.4** intitulé **Accompagner l'éducation à la santé de la jeunesse et répondre aux besoins en santé** :

- **Action 52** : Agir pour garantir l'éducation au goût ainsi qu'en faveur d'une alimentation saine pour limiter les effets négatifs sur la santé ;
- **Action 53** : Soutenir le développement de l'autonomie alimentaire et les circuits courts et vertueux ;

**05/09/2023** : Comme à l'accoutumée, à chaque rentrée scolaire, votre Région Guadeloupe communique sur les médias locaux et ses différents réseaux : au pas de charge, suivi de ses acolytes, voilà le Président qui débite énergiquement son texte sur les quelques dizaines de millions d'euros versés çà et là dans les lycées, se targuant au passage d'avoir réalisé des travaux d'entretien et d'amélioration du cadre de vie de nos enfants. Et inscrit en gras sur votre site : « **la volonté de toujours fournir une plus grande qualité de service à la communauté scolaire dans les lycées... la Région Guadeloupe n'a jamais autant investi dans les lycées et notamment dans le numérique éducatif...** ».

**12/09/2023** : Opération Plein phare de votre Région Guadeloupe sur le projet de Lizin Santral de la CANBT, une « **plateforme de transformation de produits agricole en produits prêts à consommer** » qui, selon le Maire d'Anse-Bertrand, Edouard DELTA : « **a une visée sanitaire pour que les enfants dans les établissements scolaires aient dans leur assiette des produits locaux pour qu'ils puissent améliorer leur santé mais aussi participer au développement économique du territoire** », et Jean Bardail, Président de la CANGT, Vice-Président de la Région Guadeloupe de poursuivre : « **Un projet énorme qui nous annonce un avenir certain, sécurisé quant à la production des repas sur le territoire du Nord Grande-Terre mais avec cette vision d'extension : il faut de la production au niveau de toute la Guadeloupe afin de promouvoir ce qu'on appelle la politique de la sécurité alimentaire.** » Et en sous-titre, comme un rappel : « **La Région investit en faveur de la structuration et du développement de la filière agricole** »

**27/09/2023** : dans un reportage dédié au CIRAD, organisme déconcentré de l'Etat, le Président de Région se vantait là encore de verser plus de 10,5 millions d'euros au CIRAD. Faudrait-il le rappeler : le CIRAD est placé sous la double tutelle

du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il apporte son soutien à la diplomatie scientifique de la France...

**Hier encore, 30/09/2023** : c'était au tour de CAP EXCELLENCE de nous faire son show sur sa 2<sup>ème</sup> édition des Journées de l'agro-business. Son objectif, dites-vous : faire la promotion des acteurs qui subliment les produits locaux. Et selon Géralde POMMIER, Directrice des grands projets structurants à Cap Excellence : « **Nous, tous les profils nous intéressent, dès lors qu'ils veulent créer une entreprise... parce qu'à terme il y a 2 enjeux : la création d'emplois, le retour de nos jeunes au pays et puis aussi la valorisation de notre matière première agricole.** »

## UN LYCÉE AGRICOLE SOUS DIRECTION ET NÉPOTISME COLONIAUX

Et que dire de cette Madame Sylvie PASTY, catapultée à la grande surprise générale en 2022, Directrice du Lycée Agricole de Guadeloupe. Celle-là même qui infligerait pressions et intimidations sur élèves, personnel et enseignants du Lycée Agricole de Guadeloupe, tant et si bien qu'à peine lancée par les enseignants pour des revendications légitimes, la grève est aussi vite suspendue 2 jours plus tard. Sans même qu'une demi-revendication n'ait été satisfaite... !

Que dire de cette Directrice, sortie tout droit de l'Education Nationale, ancienne prof de maths, principale dans des collèges ou proviseur adjoint en lycée ; Elle aurait fait aussi 9 ans à la Réunion, laissant quelques stigmates d'après-grèves et d'indignation chez enseignants, parents et élèves, pour son mutisme, sa froideur méprisante, son arrogance, son manque d'écoute et de communication.

Pur produit de l'Education Nationale, elle n'aura jamais eu d'expérience dans l'enseignement agricole. Encore moins de connaissances du Monde Agricole. Et pourtant... C'est bien à sa demande qu'elle a été mutée en Guadeloupe, après n'avoir fait qu'un an au lycée Marcellin-Berthelot de Questembert dans le Morbihan. « **Je pense que bouger beaucoup renforce les compétences et accroît notre adaptabilité** », explique-t-elle en 2021 au quotidien « *Le Télégramme* » du Morbihan.

« Bouger » comme elle le dit si bien, serait simplement la conséquence des mutations de son époux, atterri à la DAAF de DOTHÉMARE ; Mais surtout, la conséquence de ce **népotisme colonial** que l'appareil administratif français fait subir aux populations de nos collectivités et départements d'Outre-Mer, **les Colonies...**

**Despotisme et népotisme à tout-va**, comme une pratique de tous les temps sur nos territoires : d'ailleurs l'ancien Directeur du Lycée Agricole, un certain Monsieur MICHINEAUX, n'avait pas fait imposer son épouse comme infirmière dans SON lycée ? Pratiques et manigances, qu'importe les compétences et les conséquences sur nos populations : Quelle que soit l'administration, lorsque quelqu'un est nommé sur nos tropiques, il faut trouver une place pour son épouse, son époux, et non des moindres...

## FO MÈT DIFÉ AN PAY SÈK POU TANN LANGAJ A KRIKÈT !

**VOUS DIRE que notre population, nos jeunes et moins jeunes, manman é papa zanfán sont déterminés !**

**VOUS DIRE que nous exigeons d'ores et déjà une rencontre avec les Autorités compétentes, la DAAF, le Conseil Régional, la Direction, les Enseignants et syndicats d'enseignants, les parents, les élèves et leurs représentants ;**

**VOUS DIRE qu'aucun des élèves ne reprendra les cours, aucun cours ne reprendra, aucun accès ne sera libéré, si précisément à l'issue de cette réunion, nous n'obtenons pas la garantie de votre part :**

- De la fourniture de matériels et équipements pédagogiques opérationnels ;
- D'une dotation financière en vue du redressement budgétaire de l'EPLEFPA ainsi qu'une dotation globale horaire supplémentaire pour les formations initiales ;
- De l'attribution d'une bourse d'études et des aides financières pour les lycéens agricoles ;
- De la mise en place d'une cantine décente, servant des repas équilibrés, sains, sûrs, variés, de qualité et suffisants, issus des produits de notre terroir, garantissant Sécurité Alimentaire et accessibilité financière ;
- De la mise en place rapide d'un véritable plan Marshall d'investissements sur le bâti et le matériel pédagogique ;
- De la réalisation d'un plan local d'action de formation administrative et pédagogique et d'un encadrement (ressources humaines) suffisant, compétent et adapté ;

## AUTREMENT...NOU KÉ KANPÉ 24 HEURES DOUVAN KA BLOKÉ LISÉ-LA !!!!!

Le Secrétaire de CAPEPEG



Ruddy TESSIER - Port : 0690 392 572

La Présidente de CAPEPEG



Alexandra ZAÏRE - Port : 0690 849 237